

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CALVI-BALAGNE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 32		
Présents 19	Absents 11	Procurations 2
VOTE PUBLIC		
Pour 21	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 11/02/2014

Date d'affichage :

**OBJET :**

**COMPLEXE SPORTIF**  
PERIODES ET HEURES D'OUVERTURE  
DU BATIMENT  
MISE A JOUR

Certifié exécutoire par le  
Président, compte tenu de la  
réception en Sous-Préfecture.

Délibération transmise à la  
Sous-Préfecture de CALVI,  
le

L'an deux mil quatorze, et le dix-huit du mois de février, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Gilles BRUN, Président.**

**Présents :** MM. G. BRUN – I. BENIGNI – L. BICCHIERAY - D. BICCHIERAY – JB. CECCALDI – J. EMMANUELLI – A. FALCUCCI - P. GUGLIELMACCI – P. GUIDONI – J. LUCIANI, représenté par ALBERTI Antoine- F. MARCHETTI – JM. NOBILI – E. ORSINI – M. PARIGGI – JP. PINELLI – R. POIRON - A. SANTINI – JM. SEITE – F. SEVEON.

**Absent(s) :** MM. D. ANDREANI - JP. ANSALDI – E. CECCALDI - P. CECCALDI – MD CLAVEAU – M. LUCIANI - E. MARCELLI – MT. PETRUCCI – E. SUZZONI – JM. TEALDI - I.TOMMASINI.

**Absent(s) avant donné procuration :** R. SANTELLI à A. SANTINI – E. MUNIER à I. BENIGNI.

**Secrétaire :** F. MARCHETTI

Le Président fait part à l'assemblée de la nécessité de mettre à jour la délibération du 24 juin 2013 déterminant les périodes et heures d'ouverture du complexe sportif.

En effet, des adaptations se sont avérées nécessaires depuis l'ouverture en fonction des demandes et des heures de fréquentation.

La gestion du temps de travail est hebdomadaire et non annualisée telle qu'énoncée précédemment.

Le complexe sportif est ouvert au public toute l'année selon les horaires ci-après définis, hormis les périodes de fermeture suivantes, inchangées :

La seconde semaine des vacances de février

Quatre semaines en été du 14 juillet au 15 août inclus

La semaine entre Noël et le jour de l'an.

Les horaires hebdomadaires du complexe sont les suivants :

Lundi au samedi de 9h00 à 22h00 TOUTES LES SALLES Y COMPRIS LA PISCINE

Fermeture le dimanche, sauf si compétitions sportives.

Les horaires du public de la piscine sont inchangés :

JOURS	TEMPS SCOLAIRE	VACANCES HIVER	VACANCES ETE
LUNDI	FERMETURE	FERMETURE	9H-12H / 14H-18H
MARDI	10H-14H / 17H-20H	10H-14H / 14H-20H	9H-12H / 14H-18H
MERCREDI	10H-12H / 14H-18H	10H-12H / 14H-18H	9H-12H / 14H-18H
JEUDI	10H-14H / 17H-20H	10H-14H / 14H-20H	9H-12H / 14H-18H
VENDREDI	10H-12H / 17H-21H	10H-12H / 14H-21H	9H-12H / 14H-18H
SAMEDI	9H-12H / 14H-18H	9H-12H / 14H-18H	FERMETURE
DIMANCHE	FERMETURE	FERMETURE	FERMETURE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,  
**ADOpte** le planning d'ouverture du complexe sportif tel que présenté.

Fait et délibéré, le 18 février 2014

Pour copie conforme

Le Président

